



# Fédération Sport Boules Malagasy

Siège Social : Lot 1116E- 210 Mahazoarivo - Atsimo, Antsirabe 110 – Madagascar

Tél. : (261) 33 14 148 22 ~ E-mail : [fsbm@fipjp.com](mailto:fsbm@fipjp.com)

[www.fsbmalagasy.org](http://www.fsbmalagasy.org)

## Règlements sportifs pour la participation aux tournois internationaux et system de points

### TITRE 1 : Organisation Générale

Art 1 : Tout organisateur de compétition homologuée doit remettre les résultats de compétition par E-mail, par courrier, ou en personne à un membre du bureau de la FSBM, au plus tard, une semaine après la fin de votre tournoi.

Email : [homologation@fsbmalagasy.org](mailto:homologation@fsbmalagasy.org)

Courrier : 11 16 E 210 Mahazoarivo – Atsimo, Antsirabe 110

En Personne, contactez : Mme Nadia – 034 02 821 49

Note : Le tableau de résultats sera remis avec l'attestation de l'homologation du tournoi.

Art 2 : Seuls les 25 premiers joueurs seront qualifiables pour les compétitions internationales, sous réserve de la commission de discipline et l'avis du comité directeur de la FSBM.

Art 3 : Les cinq meilleurs joueurs seront libres de choisir leurs co-équipiers pour former une équipe pour les tournois internationaux. Les 2 co-équipiers doivent-être parmi les 25 premiers de la liste et le quatrième joueur sera un choix libre (joueurs ou dirigeants). Sous réserve d'acceptation des conditions requises par la FSBM. L'équipe constituée, avec les joueurs joueront ensemble pendant la durée de la tournée Estivale.

Art 4 : Les équipes formées devront accepter et remplir les conditions et formalités soumises par la FSBM durant la tournée Estivale.

Art 5 : Toutes les compétitions homologuées organisées en province auront un minimum de point similaire à un open entre 48 à 96 équipes. (Voir la grille d'attribution des points).

Art 6 : Les compétitions homologuées sont réservées aux joueurs licenciés de la FSBM en possession de leur licence sportive valide.

Art 7 : La participation des joueurs licenciés de la FSBM à des compétitions non-homologuées, entrainera à des réductions de points et où retrait de la licence FSBM.

- a) Première participation au tournoi non-homologué avec plus de 24 équipes participantes, entrainera une réduction de 5 points.
- b) Deuxième participation au tournoi non-homologué, entrainera le retrait du licence sportive FSBM pour la saison 2020.

## TITRE 2 : Grille d'Attribution des Points du Classement

### Type de compétition :

- *Compétition Homologuée* : Réservées seulement aux joueurs licenciés de la FSBM en possession de leur licence sportive valide. Les tournois avec conditions ne seront pas acceptés.
- *Championnat/Coupe* : Les championnats ou coupes nationaux et régionaux sont réservés seulement aux joueurs licenciés de la FSBM en possession de leur licence sportive valide. Les championnats individuels (T-a-T, Tir de Précision), doublettes et triplettes seront attribué de mêmes points.

Type de Compétition	Compétition Homologuée – Point A Gagner			Championnat/Coupe – Point A Gagner	
	Moins de 48 équipes participantes	Moins de 96 équipes Participantes	Plus de 96 équipes Participantes	Championnat Régional	Championnat/Coupe de Mada
Champion	4 pts	8 pts	10 pts	8 pts	12 pts
Finaliste	2 pts	6 pts	8 pts	6 pts	10 pts
Demi-Finaliste	1 pts	4 pts	6 pts	4 pts	8 pts
Quart de Finaliste	-	2 pts	4 pts	2 pts	6 pts
1/8eme de final	-	1 pts	2 pts	1 pts	4 pts

*Antsirabe le,  
Le Président de la FSBM*

RANDRIAMAROHAJA Dolys